

Neuchâtel, Le 10 mars 2021

Vers une réhabilitation de jardins-terrasses de la colline du Château

La Ville de Neuchâtel s'apprête à lancer les premiers travaux en vue de la réhabilitation de ses jardins en terrasses situés à flanc de colline entre la rue des Moulins et le Château. Pour l'instant, l'heure est aux opérations de consolidation. Dans un deuxième temps, ce site unique retrouvera sa splendeur et constituera un gain appréciable en termes de patrimoine, de mobilité piétonne, de tourisme et de biodiversité.

Accrochés à la colline du Château sur les flancs nord et est, les anciens jardins en terrasses des XVII^e et XVIII^e siècles constituent un ensemble remarquable, identifié dans l'inventaire suisse des sites construits. Ces ouvrages jouxtent l'ancien mur d'enceinte de la ville, tout aussi considérable, dont les fondations remontent au Moyen Age.

Autant dire que la Ville de Neuchâtel veille à cet important patrimoine en phase de réhabilitation. La première étape d'un grand projet est lancée et les travaux commenceront début mai pour environ un an : il s'agit pour l'heure de sécuriser les murs des jardins, actuellement protégés depuis 2018 par des étais. Un chantier qui sera conduit par un consortium d'architectes, d'ingénieurs conseil et de géologues spécialisés dans la conservation-restauration.

Après la réhabilitation, la mise en valeur

En amont des travaux, un diagnostic sur la qualité des sols a été réalisé sur la parcelle de la rue des Moulins 37, appartenant à la Ville, et sur d'autres parcelles privées. Il apparaît que ceux-ci contiennent des résidus polluants remontant à plusieurs décennies jusqu'à environ un siècle. Une époque où les habitant-e-s de Neuchâtel se chauffaient notamment au coke, un combustible à base de houille, et où les cendres de fourneaux étaient déposées dans les jardins.

C'est ainsi qu'une dépollution de la parcelle communale sera réalisée dans la foulée de la réhabilitation des murs. Puis viendra, dans un deuxième temps, la mise en valeur paysagère et historique du site. Le Conseil général sera saisi, d'ici fin 2021, d'un avant-projet qui tendra à prendre en compte les souhaits des différents utilisateurs du lieu :

piéton-ne-s, touristes, artistes (notamment du Centre d'Art Neuchâtel – CAN qui jouxte le site), sans oublier la faune et la flore à travers la sauvegarde de la biodiversité.

A noter que la Ville projette aussi de réhabiliter le passage piétonnier qui relie, à la hauteur du funiculaire du Plan, la rue de l'Ecluse au chemin de ronde autour du Château. Cette traversée importante en terme de mobilité piétonne se fera à travers un nouvel immeuble actuellement en construction, dont l'accès sera rendu public grâce à une servitude historique qui traverse cette parcelle.

Ce projet de réhabilitation à multiples ramifications tient particulièrement à cœur des autorités. Il offrira une nouvelle possibilité de se rendre au Château et à la Collégiale ou de traverser la colline à pied, avec vue sur ces jardins-terrasses rendus à leur gloire passée, qui confèrent encore davantage de majesté à notre patrimoine architectural.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Fabien Coquillat, architecte-urbaniste communal, 032 717 76 61

Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement, 032 717 76 75

